

**ARRANGEMENT DE MADRID
CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES
AVIS D'INVALIDATION**

notifié au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
selon la règle 19 du Règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant
l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement

I. Autorité qui a prononcé l'invalidation: **Office de la propriété industrielle de la République tchèque
Antonína Čermáka 2a, 160 00 Praha 6
République tchèque**

II. No de l'enregistrement international faisant l'objet de l'invalidation: **688261**
No de l'enregistrement national de base: **740137**

III. Nom du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet de l'invalidation:
FERRERO S.P.A., I-12051 ALBA (CN), IT

IV. Invalidation administrative Invalidation judiciaire

V. Motifs de l'invalidation:
**Pendant la période ininterrompue de cinq ans la marque n'a pas fait l'objet d'un usage sérieux pour les produits pour lesquels elle a été enregistrée et il n'existaient de justes motifs pour le non-usage.
/article 31 alinéa 1 lettre a)/**

VI. Articles de la loi nationale applicables en la matière (Loi No 441/2003 du Journal Officiel sur les marques) sont disponibles à l'adresse: <http://www.upv.cz>.

VII. Invalidation totale pour les produits et/ou services
 Invalidation partielle (pour les produits et/ou services suivants):
**(29) Viande, poisson, volaille et gibier; extraits de viande; fruits et légumes conservés, séchés et cuits; gelées, confitures, compotes; oeufs, lait et produits laitiers; huiles et graisses comestibles.
(30) café, thé, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café; farines et produits de meunerie de céréales (excepté les fourrages); pain, biscuits, gâteaux, pâtisserie, glaces comestibles; miel, sirop de mélasse; levure, poudre pour faire lever; sel de cuisine, moutarde; poivre, vinaigre, sauces; épices; glace à rafraîchir, cacao, produits de cacao, à savoir pâte pour boisson au cacao, produits alimentaires consistant en une enveloppe de chocolat comestible fourrée à l'alcool, pâtisserie, y compris pâtisserie fine et à longue conservation; gomme à mâcher, gomme à mâcher sans sucre, bonbons sans sucre.**

VIII. Note: L'invalidation ne peut plus faire l'objet d'un recours.
La décision a été notifiée au titulaire/mandataire le 30.5.2012

IX. Date à laquelle l'invalidation a été prononcé: 30.05.2012
Date à laquelle l'invalidation prend effet: **30.05.2012**
Référence de l'Office No: **335366**

Pour le Président:





OFFICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
Antonína Čermáka 2a, 160 00 Praha 6

Praha, le 12/05/2015
Référence No: 335366

Objet : rectification de la décision finale de la marque No 688261

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli notre décision finale de la protection en République tchèque concernant la marque internationale No 688261.

Le 30 mai 2012, l'Office de la propriété industrielle de la République tchèque a prononcé la décision de l'invalidation partielle à l'encontre de l'enregistrement international No 688261. **Faute de l'Office la décision manquait des produits refusés de la classe 29** et en conséquence la décision définitive envoyée le 6 mars 2014 à OMPI était erronée aussi.

Veillez trouvez ci-joint notre décision définitive rectifiée qui **remplace celle du 6 mars 2014**. Nous vous prions de bien vouloir considérer ladite décision définitive comme telle et de l'inscrire au registre des marques internationales.

En vous remerciant d'avance, veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Président:

1 annexe

ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
Section d'enregistrements
internationaux de marques
34, chemin des Colombettes
Genève - Suisse